

GE_GERICHTE ATAS/193/2022 vom 3. März 2022

GE Cour de justice, 2022-03-03, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_ATAS_193_2022

FR: GE_GERICHTE ATAS/193/2022 du 3 mars 2022

IT: GE_GERICHTE ATAS/193/2022 del 3 marzo 2022

Erwägungen

E. 26

septembre 2010 (LOJ - E 2 05), la chambre des assurances sociales de la Cour de justice connaît, en instance unique, des contestations prévues à l'art. 56 de la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales, du 6 octobre 2000 (LPGA - RS 830.1) relatives à la loi fédérale sur l'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité, du 25 juin 1982 (loi sur l'assurance-chômage, LACI - RS 837.0) ; Que sa compétence pour juger du cas d'espèce est ainsi établie ; Qu'interjeté dans les forme et délai prévus par la loi, le présent recours est recevable (art. 38 al. 3 LPGA et 56 à 61 LPGA) ; Que par courrier du 18 février 2022, l'OCE a conclu à l'admission du recours ;

A/4285/2021 - 3/4 - Que la chambre de céans constate que l'OCPM a admis, par email du 14 février 2022, avoir omis de mettre l'intéressée au bénéfice d'une autorisation de travail provisoire, alors même qu'il était disposé à autoriser l'intéressée à travailler à titre provisoire, jusqu'à droit connu sur sa demande ; Qu'il en résulte que l'intéressée n'était dès lors pas inapte au placement en raison du défaut d'autorisation d'exercer une activité lucrative ; Que l'intimé en convient et propose l'admission du recours ; Que la chambre de céans constate, à teneur du dossier, qu'il se justifie d'admettre le recours et d'annuler la décision litigieuse, sous réserve que les autres conditions relatives à l'aptitude au placement soient remplies ; Que pour le surplus, en l'absence de loi spéciale prévoyant des frais judiciaires, la procédure est gratuite (art. 61 let. fbis LPGA en lien avec l'art. 1 al. 1 LACI).

A/4285/2021 - 4/4 - PAR CES MOTIFS, LA CHAMBRE DES ASSURANCES SOCIALES : Statuant À la forme :

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.